

DESU PRISE EN CHARGE DE LA PATHOLOGIE PELVI-PERINEALE DE LA FEMME

Durée : 3 modules de 5 jours

Date :

Module 1 :
20 au 24 novembre 2017

Module 2 :
29 janvier au 2 février 2018

Module 3 :
26 au 30 mars 2018

Jury juin 2018

Lieu : EU3M, Marseille

Coût : 1500€

Par chèque à l'ordre de
Agent Comptable AMU

Selon l'Article R. 4127 du code de la santé publique (JO du 18 octobre 2006), la sage-femme peut effectuer la rééducation périnéo-sphinctérienne en cas de troubles consécutifs à un accouchement. Ce DESU propose une formation théorique et pratique adaptée aux sages-femmes, afin d'acquérir ou renforcer des compétences en statique pelvienne, urodynamie et rééducation pelvi-périnéale.

Objectifs :

Identifier et prendre en charge des troubles pelvi-périnéaux.

Réaliser rééducation périnéo-sphinctérienne.

Compétences visées :

MODULE 1

- Réaliser un examen du périnée et diagnostiquer des troubles pelvi-périnéaux
- Mener un entretien de rééducation périnéale
- Interpréter les résultats complémentaires
- Identifier et prendre en charge les constipations
- Identifier et prendre à charge les possibles répercussions des troubles pelvi-périnéaux sur la sexualité
- Réaliser une préparation du périnée pendant la grossesse
- Identifier et prendre en charge les incontinences pendant la grossesse
- Apprécier les conséquences des déchirures périnéales et des extractions instrumentales

MODULE 2

- Identifier et prendre en charge les troubles de la statique pelvienne
- Réaliser des séances de rééducation périnéale selon les méthodes validées
- Identifier et prendre en charge la douleur et les algies pelvi-périnéales
- Identifier et prendre en charge des troubles ano-rectaux et périnéo-sphinctériens
- Interpréter le bilan uro-dynamique et des examens complémentaires ano-rectaux
- Apprécier et surveiller le processus de cicatrisation tissulaire
- Effectuer de la rééducation pelvi-périnéale en situations particulières de post-partum et ménopause

- Réaliser un entretien identifiant les psycho-sociaux, religieux et culturels
- Identifier et prendre en charge les situations particulières dans la limite du champ des compétences des sages-femmes, pour éventuellement orienter et coordonner un réseau de soins personnalisé

MODULE 3

- Proposer des alternatives thérapeutiques adaptées pour la prise en charge de la douleur et des troubles pelvi-périnéaux
- Identifier et prendre en charge un vaginisme et autres pathologies vulvaires
- Expliquer la prise en charge chirurgicale des prolapsus
- Expliquer l'intérêt de l'échographie périnéale en post-partum et en interpréter les résultats

Public concerné :

Titulaires d'un diplôme français de sage-femme ou étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par les enseignants responsables

Nombre de participants :

de 20 à 30 maximum

Particularités du programme :

98 heures d'enseignements théoriques
22 heures d'enseignements pratiques : étude de cas cliniques, ateliers avec pratique ajustée
Tutorat à distance et sous forme présentiel lors des 3 modules

Intervenants :

Gynécologues, gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, kinésithérapeutes, psycho-sexologues, radiologue, urologue, gastro-entérologues...

Ce DESU est reconnu par le Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes

Diplôme d'études supérieures d'université (DESU) obtenu après validation du mémoire et d'un examen écrit de type QCM

<p>Responsable de la formation :</p> <p>SF CHANTAL FABRE-CLERGUE</p> <p>SFE CECILE NINA</p>	<p>Renseignements et inscription :</p> <p><u>a. Pédagogique</u> : EU3M – Cécile NINA cecile.nina@univ-amu.fr</p> <p><u>b. Universitaire</u> : EU3M – Florence ROY Bd Pierre Dramard 13344 Marseille cedex 15 Tél : 04 91 69 88 98 - florence.roy@univ-amu.fr</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------